



Erreur sur bon de commande

Par r r r_old, le 05/11/2007 à 11:18

Bonjour

J'ai commandé un vehicule par internet (vehicule venant de france)

le bon de comm m'a ete envoyé par la poste sur celui ci une petite erreur sur la somme t t c en ma faveur

le vendeur peut il me reclamer cette erreur en sa defaveur ?

bon de comm signé et mention lu et approuvé

MERCI POUR VOS REPONSE

Par Jurigaby, le 05/11/2007 à 19:29

Bonjour.

Oui, si l'erreur est manifeste à un point que le prix apparait comme dérisoire.

sinon, non ...

Par r r r_old, le 07/11/2007 à 15:16

bonjour

Une petite erreur au lieu de 100 euros de frais de mise a la route , je n'ai que 10 euros
merci